

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

**Le Président**



Moroni, le 21 SEPT 2024

**DECRET N° 24 - 157/PR**

Portant nomination du Secrétaire  
Général de la Grande Chancellerie  
des Ordres Nationaux.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret 06-061/PR du 27 mai 2006, abrogeant et remplaçant le décret N°03-081/PR du 13 août 2003 portant réorganisation générale des missions et services de la Présidence de l'Union ;
- VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009 fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores, modifié et complété par le décret N°16-143/PR du 27 juin 2016
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-078/PR du 01 juillet 2024 portant nomination du Directeur de Cabinet du Président de l'Union, Chargé de la Défense ;
- VU le décret N°24-077/PR du 1<sup>er</sup> juillet 2024 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur **ABDILLAH MSA ISLAM** est nommé Secrétaire Général de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux, en remplacement de Monsieur MOHAMED MDAHOMA.

**ARTICLE 2 :** Le Directeur de Cabinet du Président de l'Union est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera.

**AZALI Assoumani**